

TRAVAIL PERSONNEL ECG

TP

GUIDE D'ÉLABORATION 2018-2019



ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE DE MONTHEY

VERSION DU 25.04.2018

TABLE DES MATIÈRES

1. Définition du Travail Personnel (TP).....	1
2. Objectifs.....	1
3. Cahier des charges du répondant école et de l'étudiant.....	2
4. Calendrier 2018-2019	3
5. Présentation finale (écrit et oral).....	4
6. Évaluation	6
7. Annexe I : Sujet du TP	7
8. Annexe II : Problématique	9
9. Annexe III : Déclaration d'authenticité	11
10. Annexe IV : Grille d'évaluation	12

1. DÉFINITION DU TRAVAIL PERSONNEL (TP)

Le travail personnel (TP) s'appuie sur les bases réglementaires des directives du département de l'éducation, de la culture et du sport du 31 mai 2010.

Généralités :

«Le travail personnel fait partie intégrante de la formation ECG. Son but est de permettre à l'élève de faire la preuve de sa capacité à résoudre un problème de façon autonome et en présenter la solution. Il s'agit d'analyser en profondeur un sujet déterminé. A travers la description de la démarche suivie, il convient de montrer comment le travail a été organisé et structuré, quels sont les liens qui ont été établis et les conclusions qui ont été tirées».

La réalisation du TP s'effectue sur la base des critères suivants :

- le temps nécessaire à la réalisation du TP est d'environ 40 heures. Outre deux demi-journées organisées sur le temps de classe, le TP est réalisé en dehors du temps de classe. L'étudiant s'organise personnellement en fonction du calendrier imposé pour rédiger son TP ;
- Les thèmes choisis sont laissés au libre choix de l'étudiant. Ils sont orientés sur des problèmes à résoudre et sont traités par une approche interdisciplinaire cohérente. Le choix du thème, ainsi que la problématique, résultent d'une discussion entre le répondant école et l'étudiant. Le répondant école valide le choix ;
- Le TP est rédigé dans la langue I ou II, en fonction de la langue de l'étudiant.

2. OBJECTIFS

La rédaction du TP, respectivement l'évaluation, reposent sur plusieurs familles d'objectifs à atteindre :

A. Les objectifs généraux

La réalisation du TP a pour but de montrer la capacité de l'étudiant à :

- étudier de manière autonome un thème,
- appliquer des connaissances théoriques à un domaine pratique,
- constituer individuellement un dossier,
- défendre par écrit et oralement ses propres opinions.

B. Les objectifs spécifiques poursuivis dans la réalisation du TP

La réalisation du TP vise le développement des capacités suivantes :

- formuler une problématique,
- élaborer un projet réalisable dans le délai imparti, gérer son temps et planifier une recherche,
- analyser un problème par une approche interdisciplinaire,
- mener une recherche, recueillir, traiter l'information avec un regard critique,
- rechercher les connaissances théoriques se rapportant au sujet traité,
- mener un travail de façon autonome et collaborer avec le répondant école,
- présenter un travail écrit répondant à des exigences précises dans la forme et dans le fond,
- défendre son travail et développer une argumentation au cours d'une présentation orale.

C. La démarche pédagogique et didactique sous-jacente au projet

Les thèmes proposés sont laissés au libre choix de l'étudiant, même si l'école se réserve le droit de refuser certains d'entre eux.

L'étudiant fait appel aux connaissances acquises lors de sa formation scolaire.

3. CAHIER DES CHARGES DU RÉPONDANT ÉCOLE ET DE L'ÉTUDIANT

A. Répondant école

- valider le sujet du TP, les objectifs et la méthode de travail,
- superviser la planification du travail et l'échéancier,
- évaluer le travail de façon formative selon les étapes définies dans le calendrier,
- évaluer le travail écrit et sa défense orale de façon sommative,
- compléter et signer les bilans d'entretien (cinq au maximum) ; une rencontre informelle ou un échange d'e-mail ne sont pas considérés comme des entretiens.

B. Étudiant

L'étudiant doit se considérer comme demandeur d'aide auprès de son répondant. A ce titre il doit :

- contacter de façon claire son répondant pour solliciter son soutien,
- respecter scrupuleusement les délais impartis fixés par son répondant,
- consulter régulièrement sa messagerie professionnelle (adresse e-mail de l'école) qui reste le canal de communication officiel avec lui.

4. CALENDRIER 2018-2019

Activités	
En mai 2018	Présentation du TP aux classes de 2 ^{ème} année ECG et distribution des documents y relatifs.
Lundi 4 juin 2018	Inscription (Annexe 1) à remettre au responsable de filière ECG.
Lundi 18 juin et mardi 19 juin 2018	Ateliers de formation Médiathèque / Problématique / Guide (matin) - Travaux de groupes (mardi après-midi uniquement).
Avant le vendredi 22 juin 2018	1 ^{ère} rencontre avec le professeur répondant
Vendredi 24 août 2018 matin et après-midi	Ateliers de formation ; Interview/Enquête et Bibliographie/Citations (matin) et demi-journée de travail (après-midi).
Vendredi 28 septembre 2018	Remise de l'introduction, de la partie descriptive en chantier (recherche, contexte, état des lieux) et de la bibliographie au professeur répondant ; il n'y a qu'une seule évaluation formative.
Avant le 12 octobre 2018	Retour des documents corrigés à l'étudiant.
Vendredi 16 novembre 2018	L'étudiant remet à son professeur répondant la partie « analytique » en chantier pour une évaluation formative.
Lundi 10 décembre 2018	Remise de la version d'essai (<i>retour à l'étudiant de l'évaluation formative finale avant les vacances de Noël.</i>)
Le professeur répondant n'intervient plus dans le TP à partir du retour de la version d'essai.	
Vendredi 11 janvier 2019	Remise de la version définitive du TP au professeur répondant pour l'évaluation du travail écrit.
Mercredi 30 janvier 2019 et mercredi 6 février 2019	Soutenance orale du TP et remise de l'évaluation finale à la Direction par le professeur répondant.

5. PRÉSENTATION FINALE (ÉCRIT ET ORAL)

A. Présentation écrite du document restitué

- format A4
- caractère : Arial 12
- marges : 2.5 cm à gauche et à droite, en haut et en bas du texte
- alignement et espacement : texte justifié, interligne simple
- les chapitres et sous-chapitres sont répartis, à l'aide du système numérique international (1, 1.1, 1.1.1)
- document informatisé avec table des matières automatique
- pages numérotées (sauf la page de titre)
- longueur : entre 3'000 et 5'000 mots pour l'introduction, le développement, la conclusion et le bilan (hors bibliographie et annexes)
- bibliographie et citations des sources **en accord avec le document «Citations et bibliographie, normes de l'APA».**
- document relié (*spiraales ou thermocollé*)
- restitution du document : 2 exemplaires au répondant école + une version PDF

B. La présentation écrite doit contenir

1. La page de titre

Elle doit contenir le nom et le prénom du candidat et du professeur répondant, la mention TP, le titre du travail, le nom de l'établissement scolaire et la date de remise.

2. La table des matières

3. L'introduction (1 page)

Elle explique les motivations et présente la problématique (cf. Annexe II) et les objectifs du TP; c'est dans cette partie que l'étudiant précise la (les) question (s) à laquelle (auxquelles) il veut répondre.

4. Le développement du sujet et de l'argumentation personnelle (5 à 7 pages).

5. La conclusion (1 page)

Elle permet de faire la synthèse des idées principales du TP, de les valoriser, de proposer une (des) réponse(s) au(x) problème(s) posé(s) dans l'introduction, et d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion.

6. Le bilan personnel (1 page)

Il indique ce que la réalisation du TP a apporté à son auteur (degré de satisfaction personnelle, réussites et échecs, découvertes, difficultés et obstacles rencontrés...)

7. La bibliographie

8. La déclaration d'authenticité signée par l'étudiant (cf. Annexe III)

9. Les annexes (remerciements, interviews, sondages, etc.)

C. Présentation orale

L'étudiant dispose de *15 minutes* pendant lesquelles il fera le bilan et la synthèse du travail effectué.

- a) **Introduction** :
- b) **Contenu** : développement du sujet avec apports complémentaires au travail écrit
- c) **Bilan** : expression de ce que le TP a apporté sur le plan personnel

La soutenance orale sera agrémentée d'une présentation animée par ordinateur (diaporama). Un ordinateur et un beamer seront installés d'office dans la salle de soutenance orale. Le bon fonctionnement du matériel utilisé pour la présentation est de la responsabilité de l'étudiant.

La présentation sera suivie d'une session de questions/réponses de *15 minutes*.

La soutenance orale se fait en présence du répondant école et d'un expert, un second professeur désigné comme juré.

Pour sa présentation, l'étudiant a droit à ses notes personnelles.

Attention, il ne s'agit pas de lire un texte rédigé et la présentation ne doit pas reprendre en intégralité le contenu du TP !

6. ÉVALUATION

Le répondant école et le juré attribuent des points au TP en évaluant les éléments suivants selon la grille d'évaluation annexée (Annexe IV) :

- 1. Évaluation du processus d'élaboration**
- 2. Évaluation du dossier écrit**
 - 2.1 Forme**
 - 2.2 Fond**
- 3. Évaluation de la soutenance orale**

7. ANNEXE I : SUJET DU TP

Document à rendre au répondant école selon calendrier

Sujet :

.....

Problématique et/ou objectifs :

.....

.....

.....

Plan :

.....

.....

.....

.....

.....

Étudiant

Nom et prénom :
Ecole:
Adresse :
No tél. : No portable :
Adresse e-mail :

Répondant école

Nom et prénom :

No tél. : No portable :

Adresse e-mail :

Signatures

Date :

Signature étudiant :

Signature répondant école :

8. ANNEXE II : PROBLÉMATIQUE

Le TP : sujet, recherches et problématique

Vous devez choisir un sujet, à partir duquel vous déterminerez une *problématique* (à formuler de préférence sous forme d'une *question* commençant par « *Comment* »).

Le TP n'est pas un exposé, mais un travail personnel de *recherches* et *d'analyse*. Il s'agit d'analyser un problème, de trouver des réponses à une/des question(s), de réfléchir, de chercher des solutions (si elles existent), de donner votre point de vue.

Le TP ne se base pas uniquement sur des sites Internet. Faites des *recherches en bibliothèque*, regardez des *documentaires*, utilisez des *personnes ressource*, réalisez des *sondages*, des *interviews* et **exploitez-les** !

Exemples de sujets et de problématiques :

Sujet	Problématique
L'intégration de la femme noire en Suisse	<i>Comment</i> la femme noire s'intègre-t-elle à la société et à l'économie suisses ? Bilan de la situation.
Maman adolescente	<i>Comment</i> concilier vie familiale et professionnelle ?
L'industrie du disque	<i>Comment</i> la baisse des ventes de CD se répercute-t-elle sur l'industrie du disque ? <i>Comment</i> améliorer la situation ?
Le déclin des abeilles	Quels sont les impacts économiques de la disparition des abeilles ? <i>Comment</i> pallier leur disparition ?

La problématique

1. Pertinence

Forme : question à laquelle la réponse n'est pas trop évidente, trop courte ou une simple affirmation ou négation, commençant si possible par « *Comment* ».

Exemple : « Est-ce que l'eau est nécessaire à l'agriculture ? » *A éviter* !
« *Comment* améliorer l'irrigation des terres cultivables ? » : *OK* !

2. Clarté

Formuler une question précise : attention aux questions trop vastes !

Exemple : « Qui achète du chocolat ? »

Cette question est bien trop vaste. Parle-t-on du marché du cacao ? Des multinationales ? Est-ce que c'est le marché mondial ou local ?

Il faudrait cibler un acteur et un espace géographique délimité. Ainsi, la question pourrait être : « Quelles sont les habitudes d'achat des consommateurs de chocolat à Genève ? »

3. Faisabilité

Ressources : Quelles sont les ressources en personnes, moyens, temps, espace et argent dont on dispose pour apporter une solution au problème posé ?

Exemple : « Est-ce qu'un enfant qui fabrique un lit et une cabane dans les arbres pour y dormir sera moins exposé aux polluants que dans sa chambre et dans son lit acheté dans le commerce ? »

Il vous faudra trouver des enfants, un atelier, du matériel, une forêt, avoir l'autorisation de construire, trouver les outils pour les mesures, etc.

Dans ce cas-là, il faut réduire le questionnement pour le rendre accessible à vos ressources : « Dormir dans un espace ouvert est-il plus sain que dormir dans un espace fermé ? »

9. ANNEXE III : DÉCLARATION D'AUTHENTICITÉ

DÉCLARATION D'AUTHENTICITÉ

PLAGIAIRE

[plɑʒjɛʁ] n. – plagiere 1584 ; lat. *plagiarius* « celui qui vole les esclaves d'autrui », du gr. *plagios* « oblique, fourbe » ♦ Personne qui pille ou démarque les ouvrages des auteurs.

PLAGIER

[plɑʒjɛ] v.tr. – 1801; de *plagiat* 1. Copier (un auteur) en s'attribuant indûment des passages de son œuvre. □ **imiter, piller.**

(Le Petit Robert - éd. 2011)

L'étudiant :

Nom et prénom :

atteste avoir conçu et rédigé personnellement, dans son style propre, le travail interdisciplinaire ci-joint;

atteste notamment ne pas avoir eu recours au plagiat et avoir systématiquement et clairement mentionné tous les emprunts faits à autrui.

Lieu, date et signature :

10. ANNEXE IV : GRILLE D'ÉVALUATION

A/ CONTRAT DE COLLABORATION

Élève : Classe :

Option : Santé/Pédagogie Social/Pédagogie Arts visuels

Professeur répondant :

B/ SUJET DU TRAVAIL PERSONNEL (TP)

Titre du TP (pour certificat)	
---	--

C/ ÉVALUATION DU TRAVAIL ÉCRIT

1. Architecture du travail		5 points
2. Traitement du sujet	Rigueur et exactitude Qualité de la réflexion personnelle	10 points
3. Sources	Bibliographie, enquête, interview (qualité, quantité, diversité, utilisation) Références dans le travail	15 points
4. Rédaction	Titre du travail Qualité de l'expression (orthographe, syntaxe, style, vocabulaire)	10 points
5. Document	Qualité de la présentation et de la mise en page	10 points
Total		50 points

D/ ÉVALUATION DE LA DÉMARCHE

6. Démarche et compétences	Esprit d'initiative et originalité Engagement Respect des échéances Respect des conseils et des consignes Qualité des documents intermédiaires (lettres, questionnaires, etc.)	25 points
-----------------------------------	---	------------------

Lieu et date :

Signature du professeur répondant :

E/ ÉVALUATION DE LA PRÉSENTATION ORALE

7. Maîtrise du sujet	Connaissance du sujet Synthèse du contenu Apport d'éléments nouveaux Réponses aux questions	15 points	
8. Qualité de la présentation	Qualité de l'expression Dynamique de la présentation Gestion du temps Gestion et qualité du/des support-s	10 points	
Total		25 points	

Lieu et date :

Signature de l'expert :

Signature du professeur répondant :

F/ NOTE DU TRAVAIL PERSONNEL

Total des points	Note arrondie au dixième Nombre de points/20 +1

Signature du professeur répondant :

Signature de la direction de l'EKG Monthey :